
**DISCOURS D'OUVERTURE DES 41^{ème} ET 42^{ème} SESSIONS DU
COMITE CONSULTATIF DES INSTITUTIONS
UNIVERSITAIRES
CCIU**

YAOUNDE, LE 18 DECEMBRE 2019

Monsieur le Recteur de l'Université de Yaoundé I, Président de la Conférence des Chef des Institutions Universitaires du Cameroun ;

Madame et Monsieur les Vice-Chancellors ;

Madame et Messieurs les Recteurs des Universités d'Etat ;

Monsieur le Secrétaire général du Ministère de l'Enseignement Supérieur ;

Messieurs les Inspecteurs Généraux,

Mesdames et Messieurs les Vice-Recteurs ;

Mesdames et Messieurs les promoteurs des Institutions Privés de l'Enseignement Supérieur ;

Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux des Universités d'Etat ;

Monsieur le Secrétaire Permanent du CCIU ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de Divisions des Services Centraux ;

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements ;

Mesdames et Messieurs les Chefs de Département et de Laboratoires ;

Mesdames et Messieurs les Professeurs, Maîtres de Conférences, Chargés de cours, Assistants ;

Mesdames et Messieurs les Experts de CCIU ;

Chers candidats.

Une fois de plus, l'histoire nous donne rendez-vous en ces lieux pour que nous puissions à la fois magnifier le savoir et évaluer notre capital intellectuel, le diversifier, le fructifier afin de faire face à nos engagements et aux attentes de notre pays. J'entends par là qu'une assise du Comité Consultatif des Institutions Universitaires n'est pas qu'un forum au cours duquel l'on vient promouvoir les candidats aux divers grades de l'Enseignement Supérieur. Elle est aussi et surtout une instance d'évaluation du rendement interne de notre système de formation. C'est pour cela que je suis heureux, à chaque fois que l'occasion m'est donnée d'y prendre personnellement part, d'échanger avec vous, afin que nous puissions convenir des orientations à donner à notre secteur d'activité.

Comme j'ai eu à le dire par le passé, nous devons tirer avantage du fait que le CCIU se tient généralement à la fin d'une année civile et à la fin du premier semestre académique, pour nous concerter et prendre de bonnes résolutions en vue de l'amélioration de notre système de formation. Elles sont rares, sinon inexistantes, les occasions où l'on peut réunir, au même endroit, autant de hauts responsables et d'experts de la communauté universitaire. Il s'agit là, à n'en point douter, d'une occasion unique et idoine pour que nous puissions débattre des questions scientifiques d'intérêt commun. Vous comprendrez aisément que nos candidats pour s'étendre, d'une manière générale, à une revue critique de l'ensemble du système. Des sous-sections aux Comités, en passant par les sections et les commissions, il n'y a bien de la place pour un tel exercice, parce qu'au-delà du candidat, nous évaluons à la fois les prestations pédagogiques et didactiques de nos enseignants et les activités d'appui au développement des postulants.

Mesdames et Messieurs,

Avant de céder la place aux experts et aux Maîtres du savoir pour le rituel d'adoubement des gladiateurs de la science, je voudrais qu'il me soit permis d'adresser mes sincères remerciements au Professeur Maurice Aurélien Sosso, Recteur de l'université de Yaoundé I et par ailleurs président de la Conférence des Chefs des Institutions Universitaire Publiques, qui nous fait l'amitié de nous accueillir ici et maintenant et de nous offrir un espace de travail décent. J'étends ces remerciements au professeur Barnabé Mbala Ze, Directeur de l'Ecole Normale Supérieure, pour toutes les dispositions qu'il a prise pour le bon déroulement de ces assises.

Dans le même registre des civilités, je voudrais vous prier d'avoir une pensée émue pour les éminents collègues qui nous ont quitté au cours de cette année et dont nous remémorons les services remarquables rendus à notre système éducatif. Je pense tout particulièrement à Monsieur Jean Foumane Akam, ancien président du Conseil d'administration de l'Université de Yaoundé I, au Professeur Joseph Mbede, éminent professeur de pédiatrie et par ailleurs ancien Ministre de la Santé Publique, au Professeur Mathias Afuimin, ancien Deputy Vice-Chancellor de l'Université de Bamenda, au Professeur Samuel Domngang, ancien Directeur du centre universitaire de Dschang et Recteur de l'Université de Ngaoundéré, au Professeur Walin Jom Muna, ancien Directeur de l'Hôpital Général de Yaoundé, au Professeur Etienne Dassi, ancien Chef de Département de français à la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, au Professeur Rigobert Mballa Owono, Albert Temgoua et bien d'autres. En leur mémoire, je vous prie d'observer une minute de silence.

Mesdames et Messieurs,

Les présentes assises se déroulent au lendemain d'un fait majeur dont les répercussions seront considérables sur notre système d'enseignement supérieur. Il s'agit du recrutement, d'une cuvée de 1237 jeunes enseignants dans tous les établissements de nos universités, indéniablement, nous sommes en face d'un fait inédit et d'un appui déterminant qui va apporter une plus-value épistémologique à nos établissements en permettant une meilleure prise en charge de nos étudiants, particulièrement ceux du premier cycle qui ont besoin d'un suivi de proximité. Je ne saurais par conséquent manquer de vous recommander d'accorder à ces néophytes talentueux mais encore inexpérimentés un accueil chaleureux et méthodique dans les campus. Je vous exhorte à les tenir par la main pour leur montrer les ficelles du métier. Ils sont certes docteurs mais ils ont besoins de l'expertise et de l'encadrement des anciens. Evitez de les considérer comme des concurrents ou comme des intrus qui viennent amoindrir votre influence auprès des étudiants, ce sont vos assistants, comme le veut la tradition universitaire.

Afin de faciliter leur insertion dans le système, je recommande que des séminaires de pédagogie universitaire soient organisés à leur intention. Dans les universités de Buea et de Bamenda où la connaissance de la langue est bien souvent indispensable à l'exercice de la profession, on pourrait envisager des sessions d'imprégnation linguistique pour les francophones qui en éprouvent le besoin.

Bien que nous ayons déjà entamé l'année académique, je souhaite que, dès leur prise de service, des enseignements leur soit attribués afin d'alléger la tâche de ceux qui ploient sur le poids du travail et de réduire les charges financières liées au paiement des vacances et des heures complémentaires.

Maintenant que nous sommes arrivés au terme de ce long processus de recrutement je voudrais adresser mes chaleureuses félicitations à tous les responsables qui y ont pris une part active pour leur sens de responsabilité et d'objectivité. Je formule le vœu que la seconde phase de cette opération, qui va débiter en janvier 2020, se déroule sous les mêmes auspices.

Autre fait majeur à signaler en cette fin de semestre, c'est la mise en place, par le Chef de l'Etat, d'un programme spécial d'appui aux jeunes diplômés, dénommé Propaeg (Programme présidentiel d'appui à l'employabilité des jeunes diplômés). Il s'agit d'une initiative visant à détecter les jeunes entrepreneurs, à les incuber et à les accompagner dans la réalisation de leur projet. Ce programme bénéficie d'une dotation de 800 millions de francs CFA et fonctionne sur la base d'un appel à projets. Vous voudrez donc inviter vos étudiants ou anciens étudiants à faire acte de candidature et à devenir les capitaines d'industrie de demain.

Quant à ce qui nous préoccupe tout particulièrement en ce jour, à savoir, la tenue de la 41^{ème} et 42^{ème} sessions du Comité Consultatif des institutions Universitaires, je voudrais dire qu'il s'agit d'une tâche à laquelle nous sommes déjà rompus et pour laquelle je ne cesserai de vous inviter à l'impartialité, à la convivialité et à la générosité intellectuelle.

Je demande par conséquent au Secrétaire permanent de veiller à ce que ce confort minimal soit garanti aux candidats et que le CCIU ne se transforme pas en une arène où s'affrontent à mort des gladiateurs d'un autre âge.

Au cours de cette session, nous aurons à examiner 650 dossiers, dont 308 dossiers d'assistants, 251 dossiers de Chargés de Cours, 91 dossiers de Maîtres de conférences. Il s'agit de dossiers parvenus au Secrétariat permanent avant le 07 octobre 2019, délai fixé par le Président du comité

consultatif des institutions universitaires. Quant à ceux qui sont arrivés au-delà de cette date, ils seront, comme le dit l'arrêté présidentiel organisant cette instance, programmés pour la session de mai 2020. Cette disposition réglementaire, comme vous pouvez l'imaginer, permet d'assurer un suivi harmonieux des dossiers déposés dans les délais et d'éviter les récriminations des experts qui estiment ne pas bénéficier du temps nécessaire pour évaluer sereinement les candidats.

Je me félicite, que d'année en année, le processus d'expertise des dossiers s'améliore. Au cours de la session en cours, il s'est effectué plus fluidement grâce à la numérisation des expertises, ce qui a permis d'éviter des pertes de dossiers et de joindre aisément les experts partout où ils se trouvaient. Le taux de numérisation de ces expertises est portée à ce jour à 90%, ce qui laisse imaginer que les acteurs se sont déjà approprié cette procédure, et que l'option de numérisation de nos procédures académiques et administratives est dans la bonne voie. Point n'est besoin de vous rappeler que l'université de troisième génération que nous sommes engagés à bâtir a ceci de particulier, qu'elle se fonde essentiellement sur le numérique. Voilà pourquoi le Chef de l'Etat a choisi d'offrir à chacun de nos étudiants, un ordinateur et de créer des centres de développement du numérique universitaire dans tous nos campus.

Cette évolution coïncide avec l'ouverture dans les prochains jours, de l'université inter-Etats Cameroun-Congo qui, comme vous le savez, notamment pour le campus de Sangmélima au Cameroun, est essentiellement orientée vers le numérique et l'université virtuelle d'Afrique qui sera portée sur les fonts baptismaux demain. Il s'agit d'une option irréversible à laquelle tous les membres de la communauté universitaire doivent s'arrimer sous peine d'être de rater le train de la modernité.

Au cours de la session spéciale de CCIU que nous avons tenue en juillet 2019 à l'effet d'étudier les dossiers de recrutement de candidats aux grades de Chargés de cours, Maîtres de conférences et Professeurs, nous avons pu apprécier les avantages de ce recours au numérique qui nous a permis d'auditionner par Skype les candidats de la diaspora et de leur éviter des déplacements onéreux. Cela s'est fait sans heurts, à la grande satisfaction de tous. La présente session est donc censée conforter cette option salubre pour un grand bien de notre enseignement supérieur.

En vous félicitant pour cette avancée remarquable et porteuse d'espoir pour notre système d'enseignement supérieur, je déclare ouverts les travaux des 1^{ère} et 42^{ème} sessions du Comité Consultatif des Institutions Universitaires.

Vive le Ministère de l'Enseignement Supérieur ;

Vive le Cameroun et son illustre Chef, le Président Paul Biya ;

Bonne fêtes de fin d'année !